

## Relations industrielles Industrial Relations



# Augmentation de salaire et hausse de prix

G rard Dion

Volume 3, Number 1, September 1947

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1023556ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1023556ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

D partement des relations industrielles de l'Universit  Laval

### ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Dion, G. (1947). Augmentation de salaire et hausse de prix. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 3(1), 5–7. <https://doi.org/10.7202/1023556ar>

Tous droits r serv s   D partement des relations industrielles de l'Universit  Laval, 1947

This document is protected by copyright law. Use of the services of  rudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

** rudit**

This article is disseminated and preserved by  rudit.

 rudit is a non-profit inter-university consortium of the Universit  de Montr al, Universit  Laval, and the Universit  du Qu bec   Montr al. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## AUGMENTATION DE SALAIRE ET HAUSSE DE PRIX

Gérard DION

**Une augmentation de salaire doit-elle se traduire par une augmentation proportionnelle dans le prix de vente d'un produit?**

Voilà une question qui ne manque certes pas d'intérêt ni d'actualité, en d'autres termes, le problème peut se poser ainsi: lorsque dans une industrie donnée, une convention collective de travail accorde aux ouvriers une hausse générale des salaires de dix pour cent, doit-on normalement s'attendre à ce que, pour cette seule raison, le prix du produit fabriqué soit aussi accru de dix pour cent? Beaucoup le croient sincèrement; trop ingénument le laissent croire. Depuis que la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a laissé tomber les contrôles qu'elle exerçait, il n'est pas rare que dans les journaux et la publicité qui accompagne les rajustements nécessaires des prix on trouve commode d'accuser les syndicats ouvriers d'être la cause, l'unique cause de l'augmentation du coût de la vie. Parce que cette question est d'une importance primordiale dans les relations du travail, parce qu'elle prête à bien des équivoques qui contribuent à aigrir une partie de la population contre l'autre en jetant du discrédit sur des organismes que tous considèrent comme indispensables au bien et à l'ordre dans notre société, nous croyons nécessaire de rétablir les faits et de jeter un peu de lumière sur ce problème.

Pour qui prend la peine d'y réfléchir tant soit peu, il découvre vite que le salaire ne constitue pas le seul facteur qui entre en ligne de compte dans la formation du prix de revient. Il n'est pas nécessaire d'être un expert-comptable pour savoir qu'à côté de la rétribution de la main-d'oeuvre s'ajoutent les coûts de la matière première, de la force motrice, de l'amortissement du capital engagé, de la dépréciation de l'outillage, des taxes et impôts, des frais généraux d'administration, des profits, etc. . . Le salaire payé aux travailleurs couverts par une convention collective n'est qu'un facteur dans la formation du prix de revient et parfois il est loin d'être le plus important. Dans la province de Québec, par exemple, le coût de la main-d'oeuvre par rapport au coût de revient est moins de 10% dans les industries suivantes: minoteries, salaisons, nourritures pour le bétail et la volaille, produits du pétrole, beurre et fromage.

Ce pourcentage attribué aux salaires dans le prix de revient varie d'une industrie à une autre et au sein de la même industrie, il peut encore osciller dans une certaine marge en rapport avec les mé-

thodes d'opération, l'outillage employé, la qualité de la main-d'oeuvre, le volume de production et le barème des salaires payés. Normalement cette marge ne devrait pas être considérable dans une même industrie. L'administration des entreprises y a son gros mot à dire.

La rétribution de la main-d'oeuvre entre dans la formation du prix de revient de différentes façons. Il y a d'abord le coût direct de la main-d'oeuvre qui travaille dans l'industrie elle-même, comme le salaire des travailleurs, les gages des contremaîtres, des surveillants, du personnel d'administration, etc. Cependant, si on voulait calculer le coût complet de la main-d'oeuvre dans le prix de revient d'un objet que l'on se procure chez un marchand, il faudrait ajouter aussi la rétribution de toute la main-d'oeuvre engagée à produire la matière première, l'outillage, les accessoires, la force motrice, le transport, etc., en somme, ce que l'on appelle le coût indirect de la main-d'oeuvre.

Il est évident qu'une augmentation de salaire dans une industrie particulière n'entraîne pas sur le prix de son propre produit une augmentation proportionnelle, à moins que, par hasard, tous les autres facteurs qui entrent dans le prix de revient, comme la matière première, la force motrice, l'amortissement du capital, la dépréciation de l'outillage, la rétribution du personnel d'administration, les frais généraux, les profits, etc., accusent en même temps une hausse proportionnelle. Il est vrai qu'en certains milieux, on peut profiter de la publicité que les syndicats ouvriers font lorsqu'ils obtiennent une augmentation de salaire pour rajuster une hausse nécessitée par l'accroissement du prix de l'un ou l'autre de ces facteurs, mais cela dénote un certain esprit qui, heureusement, est en train de disparaître.

En collaboration avec le Département de l'Economique de notre Faculté, nous avons préparé, d'après les données officielles les plus récentes, celles de 1944, un tableau qui indique le pourcentage du coût de la main-d'oeuvre et celui de la matière première par rapport à la valeur brute du produit manufacturé dans les quarante principales industries de la province de Québec et des villes de Montréal et de Québec. Ce n'est qu'un pourcentage moyen, mais tel quel, il est en-

core assez révélateur. Il nous permet de calculer dans chacune de ces industries jusqu'à quel point une augmentation dans le coût direct de la main-d'oeuvre peut affecter directement le prix de revient, tous les autres éléments demeurant les mêmes. Ainsi, par exemple, parce que dans la fabrication des produits chimiques le coût de la main-d'oeuvre représente 21.0% du prix de revient, une augmentation du coût de la main-d'oeuvre de 10% affecterait ce prix seulement de 2.1%. Dans la pulpe et le papier, ce serait 1.97%; la confection pour femmes 2.8%; les abattoirs et salaisons 0.68% etc. Mais encore ici, ce n'est pas tout à fait précis, car la rétribution de la main-d'oeuvre comprend à la fois les salaires et les gages payés dans chaque industrie, ou si l'on veut

la rétribution de tout le personnel, ouvriers, employés, direction. Et l'on sait qu'en certains cas cela a une certaine importance. On se souvient, en effet, que la Commission Royale d'enquête sur les écarts de prix en 1935 avait révélé que dans certaines compagnies quelques officiers supérieurs gagnaient à eux seuls presque autant que tous les employés ensemble (1). Et il n'y a pas longtemps encore, devant le Conseil National du Travail en temps de guerre, une entreprise familiale qui plaidait incapacité de payer se voyait obligée d'avouer qu'elle versait à huit personnes dont quelques-unes n'accomplissaient aucun travail dans l'établissement, un salaire plus élevé qu'à ses cent vingt employés.

Tableau 1. Pourcentage du coût de la main-d'oeuvre et de la matière première par rapport à la valeur brute de la production, dans les principales industries manufacturières de la province de Québec et des villes de Québec et de Montréal. — Année 1944. (2)

Industries	Main-d'oeuvre			Matière première		
	Province	Montréal	Québec	Province	Montréal	Québec
1. Produits chimiques divers, n.a.é.	21.1	31.6	----	39.5	51.6	----
2. Réduction et affinage des métaux non-ferreux	89.8	----	----	58.2	----	----
3. Pulpe et papier	19.7	----	----	42.0	----	----
4. Aéroplanes	40.3	40.3	----	33.6	33.5	----
5. Constructions navales	41.3	36.5	----	41.6	50.2	----
6. Produits du fer et de l'acier, n.a.é.	18.4	15.4	----	62.9	70.0	----
7. Appareils et fournitures électriques	28.0	28.2	----	52.4	58.0	----
8. Confection pour femmes	24.5	24.6	----	55.1	55.1	----
9. Matériel roulant de chemin de fer	35.4	35.1	----	46.1	46.3	----
10. Filés et tissus de coton	22.3	28.9	----	59.0	61.1	----
11. Abattoirs et salaisons	6.6	6.8	4.9	84.6	83.8	85.9
12. Confection pour hommes	22.4	22.7	19.7	58.2	57.9	49.3
13. Tabac, cigares et cigarettes	18.1	19.1	15.7	52.4	52.9	51.4
14. Beurre et fromage	9.1	26.8	----	83.1	57.3	----
15. Produits du pétrole	4.9	4.9	----	78.4	78.5	----
16. Scieries	18.3	17.8	----	59.7	40.2	----
17. Chaussures en cuir	29.0	31.6	25.7	57.2	49.2	58.8
18. Produits du bronze et du cuivre	20.6	19.9	----	52.1	52.6	----
19. Machines	35.5	33.8	----	37.8	41.3	----
20. Soie et soie artificielle	27.7	----	----	37.5	----	----
21. Sidérurgie	36.3	41.9	----	31.6	37.4	----
22. Bonneterie et tricot	30.7	30.7	----	45.7	49.4	----
23. Pain et autres produits des boulangeries	28.2	28.7	29.2	48.5	46.9	52.7
24. Acides, alkalis et sels	18.6	----	----	45.1	----	----
25. Brasseries	21.7	22.0	----	27.7	26.6	----
26. Quincaillerie, outils et coutellerie	37.7	39.1	----	22.2	23.8	----
27. Tôlerie	25.7	25.5	----	51.4	57.7	----
28. Articles en caoutchouc	27.4	39.3	----	56.3	66.1	----
29. Préparations médicinales et pharmaceutiques	21.1	21.1	----	45.1	45.6	----
30. Raffineries de sucre	5.1	----	----	80.0	----	----
31. Biscuits, confiserie, etc.	18.3	18.2	15.9	55.8	55.5	70.7
32. Produits alimentaires divers	9.5	9.3	16.6	63.0	62.9	67.3
33. Minoteries	7.7	----	----	82.4	----	----
34. Peinture, pigments et vernis	16.9	17.0	----	49.7	49.7	----
35. Nourriture pour le bétail et la volaille	5.5	----	9.9	87.0	----	78.5
36. Confection des fourrures	18.5	17.6	25.8	68.2	68.7	64.1
37. Impression et édition	40.0	38.9	40.9	22.6	22.3	24.6
38. Eaux gazeuses et minérales	18.3	17.9	18.9	34.8	30.6	40.8
39. Moulages en fonte	37.4	33.3	----	44.5	47.6	----
40. Textiles divers, n.a.é.	19.0	22.5	----	49.6	53.7	----

Les calculs que l'on peut faire avec ce tableau sont intéressants, bien que pas entièrement conformes à toute la réalité puisqu'en fait, les diffé-

rents éléments qui entrent dans le prix de revient sont continuellement en mouvement. On pourrait rechercher quelles sont les conséquences d'une

(1) Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur les Ecart de Prix, Ottawa, 1935.

(2) The Manufacturing Industries of Canada, 1944 summary report. Dominion Bureau of Statistics, Ottawa, 1947, p. 90. Manufacturing industries of the Province de Québec 1944, Dominion bureau of Statistics, Ottawa, 1946, p. 6-7.

augmentation générale des salaires sur le prix d'un objet quoique cela soit très difficile, puisque, comme nous l'avons vu, le main-d'oeuvre indirecte entre dans presque tous les éléments qui forment le prix. Cependant, un économiste américain de renom, M. Wassily Leontief, professeur à l'Université Harvard, dans un article publié dans « *The Quarterly Journal of Economics* », a calculé cette incidence en tenant compte de la structure de l'économie américaine de 1939. Nous en avons extrait le tableau suivant qui ne manque pas aussi d'intérêt.

Tableau 2: Changement de prix résultant d'un accroissement hypothétique de 10% dans les taux de salaires calculé en tenant compte de la structure de l'économie américaine de 1939. (3)

Industrie	Changement de prix résultant d'un accroissement général des salaires de 10%	
	Dans toutes les industries	Dans l'industrie concernée
Produits chimiques.....	4.40	1.92
Bois et papier.....	5.20	3.53
Textile et cuir.....	4.91	3.08
Caoutchouc.....	4.21	2.58
Produits alimentaires....	3.23	1.18
Métaux ferreux.....	4.90	2.92
Fabrication de métal....	5.54	3.53
Construction.....	6.44	3.75
Transport.....	5.21	4.67

Ces statistiques que nous présentons en toute objectivité ne manqueront pas d'être utiles aux employeurs, aux chefs ouvriers et au public. Elles leur permettront jusqu'à un certain point de pouvoir prévoir l'incidence du coût direct et indirect de la main-d'oeuvre dans la formation des prix, et d'attribuer à chacun ses responsabilités.

(3) MASSILY LEONTIEF, *Wages, profit and price*, *The Quarterly Journal of Economics*, Harvard University Press, vol. LXI, No. 1, November 1946, pp. 26-40.

## NOS COLLABORATEURS

DION, Gérard, L.Th., L.Ph., M.Sc.Soc., professeur à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et secrétaire du Département des relations industrielles.

POULIN, Gonzalve, o.f.m., D.Sc.Soc., directeur des études à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et directeur de l'École de service social.

TREMBLAY, Gérard, L.Ph., sous-ministre du Travail de la province de Québec, professeur au Département des relations industrielles de l'Université Laval et directeur de ce Département.

## HUMANISATION DU TRAVAIL

C'est devenu un lieu commun enfin d'incriminer une civilisation où l'entreprise économique sans cesse accrue tourne, semble-t-il, pour elle-même, pour sa propre fin qui est le profit, usant et dévorant l'homme, tarissant la natalité aussi bien dans le prolétariat que dans la classe bourgeoise. Cette déshumanisation la condamne; et il y a longtemps qu'on a formulé le remède en demandant que l'entreprise économique travaille désormais pour la personne humaine. Mais le problème se pose aussi en termes de civilisation et de culture. Notre civilisation industrielle pose le problème de la culture, — de la culture ouvrière, d'abord, mais plus généralement de celle de *l'homme industriel*, qui n'est pas seulement ouvrier. Il ne s'agit pas seulement, on le comprend, d'une culture générale, humaniste et littéraire, acquise en marge de la vie de travail, pour faire contrepoids aux soucis des affaires, aux déformations professionnelles ou aux servitudes du travail manuel de l'usine. La situation de l'homme industriel moderne est liée à un certain état de la civilisation; mais puisque la vie industrielle est une vie humaine, un certain humanisme lui correspond, que doivent développer les institutions de la civilisation. La civilisation industrielle y trouvera les éléments de sa propre vie intérieure. Mais loin que ce problème soit résolu, on attend encore les analyses qui permettront d'en définir les termes.

(1) J.-T. DELOS, o.p., *La Nation*. Vol. I., pp. 39-40.

## RAPPORT DU DEUXIÈME CONGRÈS DES RELATIONS INDUSTRIELLES DE LAVAL

C'est avec regret que nous ne pourrions fournir le rapport du deuxième congrès avant trois semaines. Ce retard fut occasionné par des circonstances incontrôlables d'ordre matériel et technique. Il est actuellement sous presse. Il est entendu que tous ceux qui étaient inscrits au Congrès le recevront dès sa publication.